

Descriptif technique

Dispositif d'éveil de vigilance conforme à la norme NF P98-351 (largeur standard) en vigueur, matérialisant l'alerte podotactile à l'approche d'un escalier, d'une traversée piétonne ou d'un quai de transport collectif guidé, maritime ou fluvial par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Dalle podotactile en SBR hautement antidérapant de 600 x 420 mm et de 7 mm de hauteur, composée d'une semelle de 2 mm de hauteur et de plots Ø 25 mm de 5 mm de hauteur.

Fixation par collage à l'aide d'une colle adaptée.

Produit insensible aux UV.

Dureté Shore A : 75. Coefficient SRT : 0,44. Déchirure : 35 kN/m. Abrasion : 22%.

Disposition des dalles à déterminer par la maîtrise d'oeuvre en accord avec la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur.

Dimensions

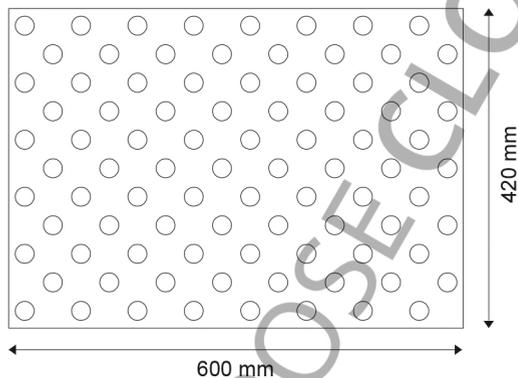
Longueur 600 mm x largeur 420 mm x hauteur 7 mm.

Semelle : hauteur 2 mm.

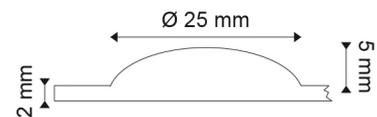
Plots : Ø 25 mm x hauteur 5 mm.

Plans

Vue de dessus (éch. : 1/10) :



Détail d'un plot (éch. : 1) :



Matière / Finition

SBR.

Fixation

Collage à l'aide de la colle PU 456.

Teintes / Coloris

Blanc RAL 9016.

Usage

Extérieur (selon nature du sol).